

Garantie

DECLARATION DE CONDITIONS DE GARANTIE POUR LES APPAREILS SMEG INSTALLES EN FRANCE

Votre appareil vous est livré avec une garantie de 2 ans les conditions de garantie sont précisées ci-dessous.

Pour vous faire bénéficier d'un meilleur service dans le cadre de cette garantie, la Carte d'Enregistrement ci-jointe doit être retournée au service Garantie SMEG France.
SMEG / 83 rue Marcel Mérieux 1944 69960 CORBAS.

DOMMAGES GARANTIS:

Sont couverts par la garantie (sous les réserves formulées ci-après), les frais (pièces, main d'œuvre et déplacement) ayant pour origine un phénomène électrique, électronique, électromécanique ou mécanique interne à l'appareil.

La garantie ne joue pas pour les vices apparents : obligation est faite au client d'inspecter la marchandise à la livraison. A défaut, celle-ci est réputée exempte de vice.

SONT EXCLUS DE LA GARANTIE

- les appareils utilisés à des fins professionnelles, commerciales ou non domestiques.
- les dommages dus à une mauvaise utilisation ou à une erreur de manipulation (exemple: four ne marchant pas car il a été programmé pour se mettre en marche en automatique à une heure prédéterminée), au manque d'entretien.
- les frais de déplacement et main d'œuvre relatifs à des nettoyages, réglages, vérifications ou panne non constatée.

découper en suivant les pointillés



suivre au verso



Smeg France Service Garantie

83, rue Marcel Mérieux
69960 CORBAS (Lyon)

Tel: 04.72.21.51.61

Fax: 04.72.50.00.14

email: sav@smeg.fr

Appelez ici l'étiquette "produit" adhésive, reçue, dans le cas où elle est présente au dos de ce coupon, sinon, remplir les espaces ci-dessous en faisant référence à la plaque caractéristique du produit.

MOD: _____

S/N: _____

ATTENTION!

**COUPER ET RENVOYER EN ENVELOPPE CACHETEE Á L'ADRESSE
INDIQUEE CI-DESSUS.**

découper en suivant les pointillés

FR

